Envoyé en préfecture le 20/07/2023
Reçu en préfecture le 20/07/2023
Publié le
ID : 065-246500573-20230718-2023_71-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 06/07/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 36 Nombre de suffrages exprimés : 43 Votes Pour : 43 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 20 juin 2023 **N° 2023-71**

Présents (36) : PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, GAILHARD Christophe, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, BOURREC Christophe,DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

Absents excusés (19) : PUCEL Matthieu, CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADE Pierre, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, FOURTINE Didier.

Procurations (7) :
DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
ANGLADE Jean-Louis à GAILHARD Christophe
FINES Frédéric à MALERE Hélène
CARTAN Olivier à PELIEU Michel
SOLANA Michel à RICARD Louis
AIZIER Philippe à MIR André
NARS Aline à DARAN René

Monsieur Alain RIVIERE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

****

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 20 juin 2023 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 20 juin 2023 est approuvé **à l'unanimité,** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU